

Rassemblement de troupes de 1861

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **7 (1862)**

Heft 4

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-347222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de développer leur initiative en étant appelés à commander des armes réunies.

Nous demandons de chaque homme trois choses : qu'il soit ponctuel, et que pour lui le signal du tambour ou du trompette soit un ordre suprême ; que chaque homme soit à son poste au premier signal ; voilà ce à quoi nous voulons tenir avec la plus grande sévérité. Nous demandons une obéissance sans réplique ; que les galons d'un appointé et son ordre aient en réalité la même autorité que l'épaulette d'un officier ; sur ce point, nous n'admettons aucun compromis. Nous demandons, pendant les heures de service, bonne volonté, attention, zèle ; punitions sévères pour les fautes causées par la mauvaise volonté, et pour les cas d'indiscipline, l'usage entier des lois militaires.

N'y aurait-il pas une certaine grandeur à la vue de cette armée de citoyens, qui tout en conservant plus ou moins leur individualité, exempte de tout pédantisme, obéiraient cependant et par cela même à la voix de leurs chefs.

La Suisse suit en politique sa marche propre ; quel est le pays qu'on puisse lui comparer ? Pourquoi, en fait de militaire, n'aurions-nous pas notre système à nous ?

DE PERROT,

capitaine fédéral, instructeur d'artillerie.

RASSEMBLEMENT DE TROUPES DE 1861.

Ce rassemblement a présenté un caractère différent de ceux qui avaient eu lieu les années précédentes. En adoptant le projet qui a été mis à exécution, on a eu pour but d'employer tout le temps consacré au rassemblement, à effectuer avec les troupes réunies, des marches et manœuvres se rapprochant autant que possible de ce qui devrait effectivement avoir lieu en campagne.

Faire exécuter aux troupes les marches qu'elles auraient à entreprendre dans un cas sérieux, leur faire simuler des combats sur les points où elles auraient réellement à combattre, les faire bivouaquer pendant tout le temps des manœuvres, les tenir toujours en mouvement et sur le qui-vive, chercher, en un mot, à leur donner autant que possible une idée exacte de ce qu'elles auraient à faire, si elles devaient réellement opérer dans le pays montueux choisi pour le rassemblement de 1861, tel a été le but que s'est proposé le commandant en chef.

L'épreuve consistait surtout à savoir si les milices suisses, com-

posées d'hommes peu habitués à ce genre de fatigues, sont en état de les soutenir; puis en second lieu, si ces milices peuvent entrer en campagne d'un moment à l'autre et si elles sont capables de rendre dès l'abord et sans de longs exercices préparatoires les services que le pays peut être dans le cas de réclamer d'elles. — Une telle épreuve était intéressante, et ce n'est pas sans anxiété qu'elle a été tentée. Elle a réussi, et l'on est aujourd'hui autorisé à tirer du rassemblement de 1861 la conclusion que les milices suisses peuvent remplacer efficacement, à un moment donné, l'armée permanente que la Suisse ne possède pas.

Le terrain choisi pour servir de théâtre aux manœuvres est cette partie de la Suisse connue dans l'histoire militaire par les combats héroïques que s'y sont livrés les troupes françaises, autrichiennes et russes en 1799.

Du massif du St-Gothard s'échappent dans quatre directions opposées le Rhône, le Tessin, le Rhin et la Reuss. Les vallées creusées profondément par ces quatre cours d'eau importants, se relient à leurs sommets au nœud du St-Gothard.

Les vallées de la Reuss et du Tessin se dirigent l'une au nord, l'autre au sud, et sont parcourues dans le sens de leur longueur par une chaussée carrossable qui franchit le col du St-Gothard à un point élevé de 6450 pieds au-dessus de la mer. — Cette route, parfaitement construite et entretenue avec soin, est, par suite de la configuration du terrain, des nombreux ponts sur lesquels elle traverse la Reuss et le Tessin, aisée à couper en plusieurs points.

Du côté du nord, cette route vient aboutir au lac des Quatre-Cantons, à Fluelen, près d'Altorf, et la navigation est le seul moyen dont on puisse disposer actuellement pour aller au-delà de Fluelen et communiquer soit avec Schwytz, soit avec Lucerne.

Dans le fond, près d'Altorf, depuis le lac jusqu'à Kluss, la vallée est large, et son sol, sensiblement horizontal, permet à des troupes nombreuses de s'y développer convenablement; mais au fur et à mesure que l'on remonte la vallée, elle se resserre, les pentes des montagnes deviennent de plus en plus abruptes, et l'on rencontre à chaque instant des positions éminemment favorables à la résistance, qui ne demandent pour être convenablement occupées qu'un nombre restreint de défenseurs, et qui ne permettraient pas le développement de nombreux assaillants.

Il en est à peu près de même pour la vallée du Tessin, sur le versant sud du St-Gothard.

Le Rhône, en s'échappant du glacier qui porte son nom, creuse

dans la direction de l'ouest une longue vallée qui s'étend jusqu'au lac de Genève ; une grande route venant de la Suisse occidentale se joint à Brigue avec la route du Simplon, et est prolongée en remontant le cours du Rhône, depuis Brigue jusqu'à Oberwald, par la route de moyenne largeur, carrossable, qui a été terminée en juillet passé.

Mais depuis Oberwald, pour atteindre le nœud du St-Gothard et venir rejoindre la vallée de la Reuss, il faut franchir le col de la Furka, haut de 8000 pieds au-dessus de la mer, et pour cela il n'existe d'autre moyen qu'un sentier difficile et mal entretenu.

Le Rhin, qui coule d'abord de l'ouest à l'est, jusqu'à ce qu'il ait atteint Coire, où il tourne brusquement vers le nord, dessine aussi une vallée profonde qui communique avec le St-Gothard par un simple sentier passant par le col de l'Oberalp (6200 pieds) et venant déboucher dans la vallée d'Urseren, près d'Andermatt, en face du sentier qui de la Furka, par Realp, vient déboucher dans le même vallon d'Urseren, près d'Ospenthal.

Si, comme cela était le cas dans les manœuvres, on suppose qu'un ennemi venant du sud a envahi le sol suisse et a occupé le St-Gothard et la vallée de la Reuss, et qu'on se propose d'aller l'attaquer dans ces positions et de le refouler sur le versant sud des Alpes, on ne peut disposer pour marcher à lui d'aucune voie carrossable, et l'on est réduit, pour opérer, à recourir soit aux moyens que la navigation du lac des Quatre-Cantons peut fournir, soit aux passages de montagne qui donnent accès dans la vallée de la Reuss depuis le lac des Quatre-Cantons jusqu'à la vallée d'Urseren.

Ces différentes voies sont les suivantes :

1^o *Le lac des Quatre-Cantons*, par lequel on arrive à Fluelen, à l'extrémité inférieure de la vallée de la Reuss.

2^o *Le Schœneck-Pass*, qui de Stanz conduit à Seedorf, petit village situé sur la rive gauche de la Reuss, en face de Fluelen, en franchissant la chaîne qui sépare la vallée de la Reuss du canton d'Unterwalden ; ce col est élevé de 6400 pieds au-dessus de la mer. — A Seedorf se trouve un pont sur la Reuss. Sentier difficile, surtout sur le versant est.

3^o *Le Surenen-Pass*, qui de Stanz en passant par Engelberg et franchissant la même chaîne, conduit à Attinghausen, sur la rive gauche de la Reuss, un peu au-dessus d'Altorf. A Attinghausen se trouve un pont sur la Reuss. — Le col de Surenen est élevé de 7050 pieds au-dessus de la mer. Sentier long et fort pénible, rarement pratiqué.

4^o *Le Susten-Pass*, qui de Meyringen conduit, en traversant la

même chaîne, à Wasen, village bien situé, sur la rive gauche de la Reuss. Wasen est sur la grande route du St-Gothard. Cette route, en aval du village, traverse la Reuss sur un pont de pierre dit *Pont du Moine*, et à la même distance en amont, elle le traverse encore sur un autre pont de pierre. Le col du Susten est élevé de 7100 pieds au-dessus de la mer. Sentier long, mais moins difficile que les deux précédents ; il est peu fréquenté.

5° *Le Grimsel et la Furka*. Par le Grimsel, on arrive de Meyringen au glacier du Rhône, où l'on rejoint le sentier qui d'Oberwald (Haut-Valais), va en franchissant la Furka déboucher à Hospenthal, sur la rive droite de la Reuss. Le col du Grimsel est élevé de 6800 pieds. L'hôtel du glacier du Rhône est à 5850 pieds et le col de la Furka à 7500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le chemin du Grimsel est long, mais bien entretenu. La descente sur le glacier du Rhône est raide, mais peu longue ; le sentier de la Furka est pénible et mal entretenu.

6° *Le Kinzinger-Kulm*, qui conduit du Muottathal (vallée qui débouche à Schwytz), dans la vallée de la Reuss. On descend du Kinzinger-Kulm dans le Schächenthal, à une demi-lieue environ au-dessus de Burglen, où ce dernier vallon débouche lui-même dans la vallée de la Reuss, sur la rive droite de cette rivière, un peu au-dessus d'Altorf. Le Kinzinger-Kulm est haut de 6370 pieds au-dessus de la mer ; c'est un passage long, difficile, et fort peu fréquenté.

7° *Le Klausen-Pass*, qui, de Glaris, en remontant le Linthal, conduit dans le Schächenthal, que l'on suit jusqu'à son débouché à Burglen, dans la vallée de la Reuss. Le Klausen est élevé de 6040 pieds au-dessus du niveau de la mer ; c'est un passage assez long et parfois assez pénible.

Aucun autre passage ne donne accès dans la vallée de la Reuss, à moins de faire un détour très considérable et d'aller prendre à Coire la vallée du Rhin pour passer le Krützi-Pass, qui de Sedruns conduit à Amsteg, ou pour passer l'Oberalp, qui de Sedruns conduit à Andermatt.

Vu le nombre restreint de troupes disponibles, et pour ne pas faire un trop grand nombre de détachements, on fit abstraction du Kinzinger-Kulm, de même que pour éviter un détour inutile au détachement qui devait pénétrer par la Furka dans la vallée de la Reuss, on le dirigea directement de Sion, sa place d'armes, sur le glacier du Rhône, en supposant qu'il y était arrivé par le Grimsel.

Les opérations à exécuter se divisaient en deux parties :

1° Expulser de la vallée de la Reuss un ennemi qui était censé y

avoir pénétré en remontant la vallée du Tessin et franchissant le St-Gothard ;

2^o Après avoir réussi dans cette première tâche et avoir refoulé l'ennemi dans la vallée du Tessin, la division devait, par un mouvement rapide sur la droite, se porter à marches forcées au secours des troupes suisses, qui étaient censées occuper le Valais, et que l'on supposait refoulées par un ennemi venant de l'ouest.

Dans la première partie, on avait devant soi un adversaire que l'on combattait et que l'on devait repousser au-delà du St-Gothard. Dans la seconde partie, on avait d'abord des marches pénibles à faire, et ensuite l'on était de nouveau en présence d'un ennemi que l'on devait repousser sur Sion.

C'est dans cette ville que les troupes devaient être licenciées.

Telle était l'idée générale ; en l'adoptant on avait eu en vue de procurer aux officiers et aux troupes l'occasion de s'exercer :

1^o A employer la navigation pour les transports de troupes ;

2^o A opérer des passages de montagnes très difficiles, d'abord en détachements peu nombreux, puis en colonnes d'une importance assez grande ;

3^o A exécuter des marches en combattant, sur un terrain inconnu, changeant chaque jour, d'abord de nature montagnaise et alpestre, puis plus tard sur un terrain accidenté, il est vrai, mais cependant partout praticable ;

4^o A faire tous les jours des marches fatigantes, entremêlées de combats, et quand il n'y avait pas lieu de combattre, les étapes devenaient très longues (9 à 10 lieues). Ces marches devaient avoir lieu à travers les sentiers presque impraticables de nos Alpes, comme aussi sur les routes poudreuses et brûlantes du Valais.

Ces opérations devaient surtout être utiles aux officiers de l'état-major et aux officiers de toutes armes, en leur donnant une idée aussi exacte que possible du service qu'ils auraient à faire en campagne, et en leur faisant connaître les devoirs de l'officier vis-à-vis du soldat. De plus, dans ces marches et ces combats sur un terrain toujours nouveau, leur initiative individuelle devait trouver une occasion favorable de se développer.

La division des troupes en détachements manœuvrant isolément dans un but d'ensemble, fournissait aux officiers dirigeant ces détachements le moyen d'assumer une responsabilité et d'agir spontanément.

(A suivre.)

MANÖVER-KARTE TRUPPENZUSAMMENZUG

von 1861

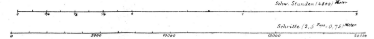
nach den gegenwärtig vorhandenen Materialien

gezeichnet von

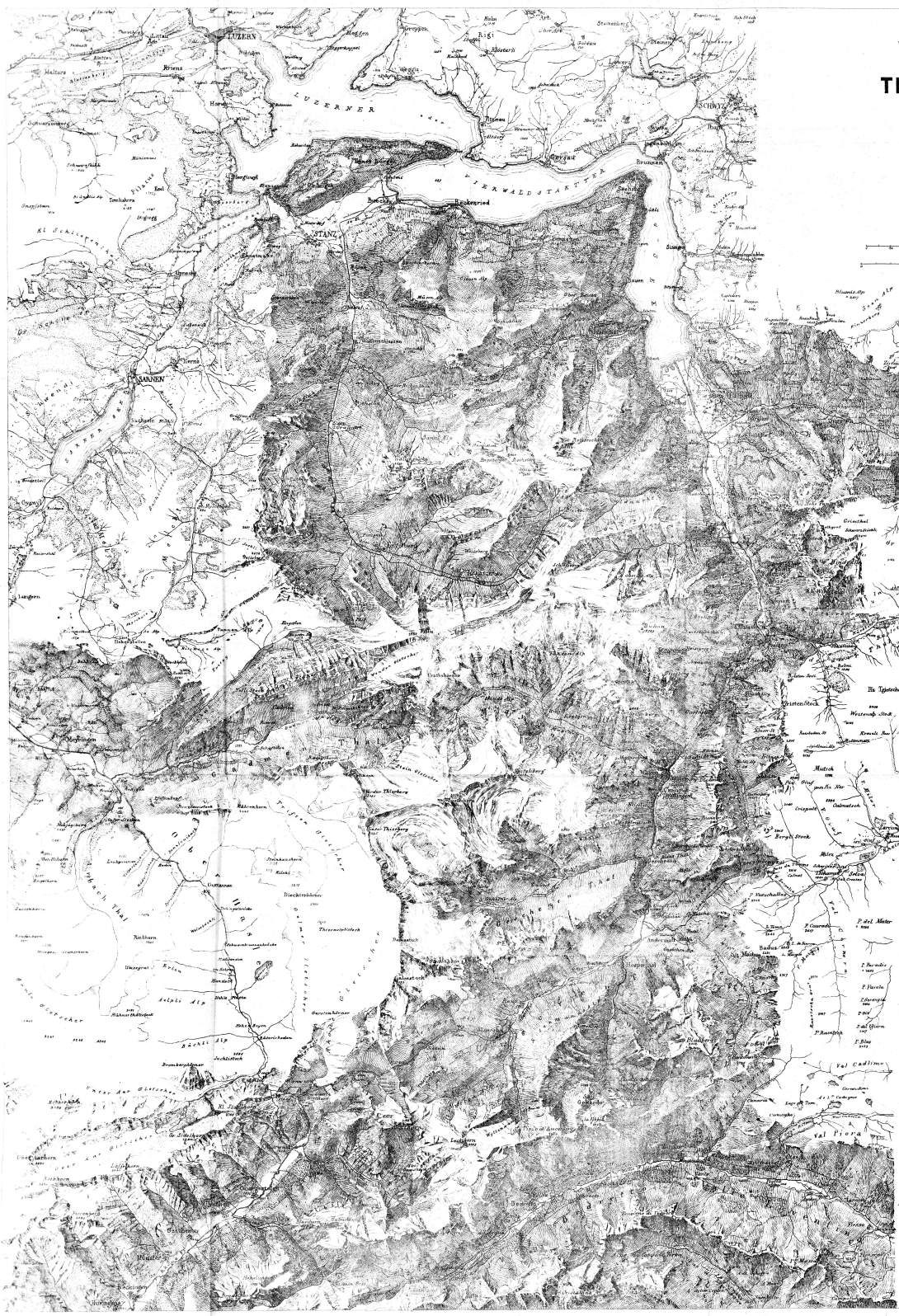
A. von Mandrot

adj. Oberst i. im Generalstab.

Maassstab: 100,000



Die Höhen sind in Metern angegeben.



Erklärung. (Legende.)

- Hauptstrasse. (Grande Route)
- Fahrweg. (Route carrossable)
- Saumweg. (Chemin à mulet)
- Fussweg. (Sentier)
- Pfarrkirche. (Eglise paroissiale)
- Kirche. (Eglise)
- Kapelle. (Chapelle)
- Haus. (Maison)
- Wald. (Bois et Forêts)

Stärke des Truppenzusammenzuges (Force du Rassemblement de Troupes)

- Super Compagnie (Compagnie de Sauparis) 3. Armees Div.
- Berg Batterie (Batterie de Montagne) N° 12 (Wald/Vallée)
- N° 13 id.
- Guides Compagnie (Compagnie de Guides) N° 5 (Grainbühl/Gröden)
- N° 7 Genf/Genève
- Jubilarische Bataillon (Batt. Jubilarische) Bern/Berne N° 1
- Grainbühl/Gröden N° 2
- Wald/Vallée N° 3
- Wald/Vallée N° 4
- Scharfschützen Comp. (Comp. de Carabiniers) N° 7 (Wald/Vallée)
- N° 11 (Wald/Vallée)
- N° 12 (Wald/Vallée)
- N° 13 (Wald/Vallée)
- N° 14 (Wald/Vallée)
- N° 15 (Wald/Vallée)
- N° 16 (Wald/Vallée)
- N° 17 (Wald/Vallée)
- N° 18 (Wald/Vallée)
- N° 19 (Wald/Vallée)
- N° 20 (Wald/Vallée)
- N° 21 (Wald/Vallée)
- N° 22 (Wald/Vallée)
- N° 23 (Wald/Vallée)
- N° 24 (Wald/Vallée)
- N° 25 (Wald/Vallée)
- N° 26 (Wald/Vallée)
- N° 27 (Wald/Vallée)
- N° 28 (Wald/Vallée)
- N° 29 (Wald/Vallée)
- N° 30 (Wald/Vallée)
- N° 31 (Wald/Vallée)
- N° 32 (Wald/Vallée)
- N° 33 (Wald/Vallée)
- N° 34 (Wald/Vallée)
- N° 35 (Wald/Vallée)
- N° 36 (Wald/Vallée)
- N° 37 (Wald/Vallée)
- N° 38 (Wald/Vallée)
- N° 39 (Wald/Vallée)
- N° 40 (Wald/Vallée)
- N° 41 (Wald/Vallée)
- N° 42 (Wald/Vallée)
- N° 43 (Wald/Vallée)
- N° 44 (Wald/Vallée)
- N° 45 (Wald/Vallée)
- N° 46 (Wald/Vallée)
- N° 47 (Wald/Vallée)
- N° 48 (Wald/Vallée)
- N° 49 (Wald/Vallée)
- N° 50 (Wald/Vallée)
- N° 51 (Wald/Vallée)
- N° 52 (Wald/Vallée)
- N° 53 (Wald/Vallée)
- N° 54 (Wald/Vallée)
- N° 55 (Wald/Vallée)
- N° 56 (Wald/Vallée)
- N° 57 (Wald/Vallée)
- N° 58 (Wald/Vallée)
- N° 59 (Wald/Vallée)
- N° 60 (Wald/Vallée)
- N° 61 (Wald/Vallée)
- N° 62 (Wald/Vallée)
- N° 63 (Wald/Vallée)
- N° 64 (Wald/Vallée)
- N° 65 (Wald/Vallée)
- N° 66 (Wald/Vallée)
- N° 67 (Wald/Vallée)
- N° 68 (Wald/Vallée)
- N° 69 (Wald/Vallée)
- N° 70 (Wald/Vallée)
- N° 71 (Wald/Vallée)
- N° 72 (Wald/Vallée)
- N° 73 (Wald/Vallée)
- N° 74 (Wald/Vallée)
- N° 75 (Wald/Vallée)
- N° 76 (Wald/Vallée)
- N° 77 (Wald/Vallée)
- N° 78 (Wald/Vallée)
- N° 79 (Wald/Vallée)
- N° 80 (Wald/Vallée)
- N° 81 (Wald/Vallée)
- N° 82 (Wald/Vallée)
- N° 83 (Wald/Vallée)
- N° 84 (Wald/Vallée)
- N° 85 (Wald/Vallée)
- N° 86 (Wald/Vallée)
- N° 87 (Wald/Vallée)
- N° 88 (Wald/Vallée)
- N° 89 (Wald/Vallée)
- N° 90 (Wald/Vallée)
- N° 91 (Wald/Vallée)
- N° 92 (Wald/Vallée)
- N° 93 (Wald/Vallée)
- N° 94 (Wald/Vallée)
- N° 95 (Wald/Vallée)
- N° 96 (Wald/Vallée)
- N° 97 (Wald/Vallée)
- N° 98 (Wald/Vallée)
- N° 99 (Wald/Vallée)
- N° 100 (Wald/Vallée)

CARTE DES MANŒUVRES RASSEMBLEMENT DE TRUPPES

de 1861

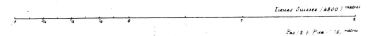
d'après les matériaux existants actuellement

Dessiné par

A. de Mandrot

Lieutenant Général à l'Etat Major

ECHELLE: 100,000



Les hauteurs sont indiquées en mètres.